

INTERVIEW DE FRANÇOIS PYREK, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE FNADE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE



Quels sont les faits marquants pour la FNADE PACA en 2021 ?

F.P. : Je retiendrai 3 faits marquants pour la FNADE PACA en 2021 :

- La participation à la commission consultative déchets animée par la région PACA pour suivre l'avancement du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). La région PACA a été la première région, en 2019, à adopter son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) mais les sujets avancent lentement. Le maillage global d'exutoires de traitement est insuffisant et provoque des exportations de déchets à l'extérieur de la région. On constate aussi un déploiement très limité de la tarification incitative et des expérimentations de la collecte sélective de biodéchets.
- Un partage des enjeux et des problématiques entre la FNADE PACA et d'autres parties prenantes, comme avec la direction régionale de CITEO. Cette réunion a permis de constater ensemble que la performance de tri de la région PACA est 30 % en deçà de la moyenne nationale. Face à ce constat, les projets des territoires sont nombreux : déploiement des extensions de consigne de tri sur les centres de tri existants, création de nouveaux centres de tri, opérations de sensibilisation au tri des habitants, ... et les entreprises adhérentes de la fédération sont mobilisées pour contribuer à améliorer la performance.
- 2021, c'est aussi le partage des bonnes pratiques de la gestion du risque COVID et des recommandations FNADE par les membres de la FNADE PACA pour maintenir la continuité des services essentiels (collecte, tri, traitement et valorisation) que nous assurons au quotidien. Rappelons-nous qu'en 2021, notre région a été particulièrement affectée.

Quelles sont les axes prioritaires pour la FNADE PACA en 2022 ?

F.P. : La FNADE PACA s'est donnée 2 objectifs principaux pour 2022 :

- Être force de proposition auprès de la Région dans la démarche d'actualisation du SRADDET qui doit débiter cette année. Comment la Région peut-elle aider les adhérents FNADE PACA à résoudre la problématique très importante de la disponibilité du foncier pour développer leurs projets de valorisation ? Comment faire mieux connaître aux adhérents les sources régionales de financement de projet ? Comment éviter les exportations de déchets en dehors de la région ? Comment décloisonner les acteurs en faisant travailler ensemble la région, la DREAL, les fédérations, les associations et les EPCI pour accélérer la transition écologique et atteindre les objectifs du Plan ? Tels sont les sujets que nous souhaitons travailler avec les instances régionales.
- Inviter la DREAL PACA à des rencontres afin de partager notre expérience et notre vision opérationnelle tandis que de nombreux décrets entrent en application au sein des sites de tri, de valorisation énergétique et de stockage.

C'est une feuille de route collective ambitieuse dans une région en fort déficit de capacités de traitement.

« La région PACA a été la première région, en 2019, à adopter son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mais les sujets avancent lentement. »
